



Le **Jaseur** du **Lac**

Volume 35, numéro 2 – décembre 2019



Lac-Sergent



Joyeuses Fêtes à tous !



Table des matières

Mot du Maire	3
Yves Bédard	3
Mot des conseillers	4
Daniel Arteau	4
Jean Leclerc	5
Diane Pinet	6
Stéphane Martin	7
Bilan 2019	8
Environnement	8
Infrastructures municipales	8
Gestion municipale	9
Nouvelles en bref	10
Activités sociales libres – les lundis dès janvier	10
Cours de mise en forme – session hivernale – les jeudis	10
Travaux routiers	11
Mesures d’urgence	11
Politique d’intervention sur la vélopiste	12
Plan directeur de l’eau 2019	12
Transports Canada et demande de restrictions à la navigation	13
Test d’eau potable	13
Budget municipal 2020	14
Greffe	14
Envoi du compte de taxes 2020	14
Séances du conseil municipal	14
Heures d’ouverture du bureau municipal	14
Service de l’urbanisme	15
Info permis	15
Comité Consultatif d’Urbanisme (CCU) Rapport du président - 2019	15
Comité de la Chapelle	16
Parc Notre-Dame de la Paix	16
Association Pour la Protection de l’Environnement du Lac Sergent (APPELS)	17
Association nautique	18
Mot du Club de canoë-kayak de Lac-Sergent	18



Mot du Maire

Yves Bédard



Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que s'achève 2019, le conseil municipal a colligé son bilan de mi-mandat et s'affaire à planifier la prochaine année. Suite au constat des résultats, j'aimerais remercier et féliciter l'ensemble des citoyens de Lac-Sergent pour les réalisations accomplies avec succès et le chemin parcouru jusqu'à ce jour.

En effet, sans le support, l'enthousiasme et l'implication que vous avez manifestés depuis deux ans, les diverses initiatives mises en place afin d'améliorer la qualité de l'environnement et le milieu de vie n'auraient pu se concrétiser.

Les projets et les progrès réalisés sont encourageants, mais il reste encore de nombreux défis à relever pour atteindre nos objectifs.

La participation communautaire est essentielle pour une municipalité comme la nôtre dont les ressources humaines et financières sont limitées. D'autre part, un nouveau défi s'est manifesté en 2019, il s'agit d'un changement démographique important. En effet, plus de 75 propriétés ont fait l'objet de transactions immobilières ce qui signifie que l'arrivée de ces nouveaux résidents représente, à la fin de l'année, près de 15 % des propriétaires actuels. Il faut donc tenir compte de ce nouveau facteur dans nos actions afin d'assurer une implantation harmonieuse de nos objectifs d'amélioration et de protection du milieu naturel.

C'est par l'implication et la collaboration de tous et chacun que nous pourrons ensemble faire de Lac-Sergent un endroit où la vie communautaire et la nature se côtoient en harmonie.

En 2020, nous poursuivrons notre travail axé vers les 3 mêmes orientations, soit :

- L'environnement
- Les infrastructures
- La gestion municipale

Vous retrouverez dans les pages suivantes un résumé des actions réalisées en 2019 et de celles que nous prévoyons effectuer au courant de la prochaine année.

Je tiens à remercier tout d'abord le personnel de la Ville et surtout les membres du conseil qui s'impliquent personnellement dans la réalisation des divers projets ainsi que les nombreux bénévoles qui sont présents pour prêter main-forte dès que le besoin se manifeste. Sans leur contribution, de nombreuses idées seraient encore des souhaits pour le futur. Chapeau à tous et à toutes!

En terminant, Anne et moi aimerions profiter de l'occasion pour vous souhaiter, ainsi qu'aux membres de votre famille, de joyeuses Fêtes et une bonne année 2020!

Yves Bédard

maire@villelacsergent.com

**RECEVEZ-VOUS MENSUELLEMENT
TOUTES LES INFOLETTRES
DE LA VILLE ?**

Non? Alors nous vous invitons à
transmettre votre adresse courriel
à maire@villelacsergent.com
Merci de votre collaboration!

Mot des conseillers

Daniel Arteau

Conseiller au district 1



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Une autre année s'achève, l'hiver est déjà là et le temps des Fêtes arrive à grands pas.

Beaucoup de projets ont été réalisés depuis le printemps, tant par la Ville que grâce à la participation citoyenne.

Ce n'est pas terminé et il reste encore beaucoup de boulot à faire. Il n'y a pas de petits gestes, il n'y a que des actions positives pour aider à conserver notre lac en santé et réduire les effets de trop d'années de négligence.

Plusieurs des projets choisis ont été déterminés selon le plan d'action émanant du Conseil du Bassin Versant de Lac-Sergent (CBVLS). Je désire remercier personnellement tous les membres du comité du CBVLS et tous les bénévoles pour leur implication au cours de la dernière année. Il y a un beau *momentum* que nous ne devons pas perdre.

La Ville a travaillé, entre autres, sur la mise à jour de divers règlements toujours dans le but d'accroître la protection du lac. Au début de l'année 2019, nous avons aussi créé une réserve environnementale pour pouvoir débiter d'autres actions concrètes telles l'implantation des toiles de jute. Il fallait se donner les moyens de nos ambitions. Je peux vous assurer que cette réserve est utilisée à bon escient.

Par ailleurs, je ne peux passer sous silence que plus de 50 % des installations septiques ont été mises aux normes à ce jour. L'aide municipale ainsi que la réceptivité et la collaboration citoyennes ont mené à ce taux de participation absolument formidable. Bien qu'il y ait quelques récalcitrants, les membres du conseil poursuivront leur but sans relâche.

En parlant des réalisations, je le redis, sans l'implication essentielle des citoyens, plusieurs projets n'auraient pu tout simplement voir le jour comme le parc Notre-Dame-de-la-Paix inauguré en juillet dernier, pour ne citer qu'un exemple.

Pour l'année 2020, je continuerai à travailler avec les autres membres du Conseil dans le but de l'atteinte de nos objectifs, tout en maintenant la bonne santé financière de notre municipalité. Il s'agit d'un travail constant pour « un lac en santé pour les générations futures ».

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous un très joyeux temps des Fêtes et une heureuse année 2020!

Daniel Arteau

conseiller1@villelacsergent.com



Jean Leclerc

Conseiller au district 2

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes déjà rendus à mi-mandat et je suis fier de constater que plusieurs de nos objectifs sont déjà atteints. D'ailleurs je vous invite à lire l'Infolettre mensuelle pour être au fait des dossiers municipaux.



Bien sûr l'environnement, un sujet de l'heure à l'échelle planétaire, est toujours notre principale préoccupation. Vous le savez, il s'agit de la protection de notre lac et la majorité des actions prises par la Ville convergent en ce sens. Vous pouvez tous participer au mouvement et en être fiers, car l'implication citoyenne est primordiale dans une petite communauté comme la nôtre et elle joue un rôle important sur notre qualité de vie.

En ce qui concerne la mise aux normes des installations septiques, plus de 50 % des résidences sont maintenant conformes et dans mon district on peut parler de 66 %. Bravo ! La collaboration de tous est indispensable!

Je siège toujours au conseil d'administration de la Régie Régionale (RRGMRP). Un autre geste environnemental important auquel vous pouvez participer est la collecte des matières résiduelles et pour réduire davantage les coûts, il importe de bien les trier. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter laregieverte.ca

Je souligne à nouveau que plusieurs projets ont vu le jour depuis notre arrivée au conseil municipal. Pour ma part, je me suis beaucoup impliqué spécialement à la réalisation des jardins communautaires adjacents à la forêt nourricière. Il s'agit d'un véritable succès de participation citoyenne et le parc Notre-Dame-de-la-Paix, inauguré le 14 juillet dernier, représente une grande fierté pour nous tous. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé, sans compter leur temps, à l'accomplissement de ce beau projet rassembleur.

À propos des bénévoles, la Ville a tenu à les remercier à la fin de l'été en les conviant à un cocktail dinatoire afin de souligner le temps et les efforts déployés au profit de notre communauté. Merci à tous ainsi qu'aux membres de l'Association nautique, du Club de canoë-kayak et du Conseil du Bassin Versant du lac pour votre générosité.

Le 14 septembre, avait lieu la Soirée Méritas de l'Association nautique. La Ville a profité de l'occasion pour souligner des gestes héroïques. En effet, des médailles d'honneur au mérite ont été attribuées à Thomas Chamberland et Laurie Fréchette. Rappelons que ces deux jeunes avaient porté secours à leur entraîneuse-chef, en juin 2018 et leurs courageuses interventions ont évité la noyade à Liu Grenier qui n'a gardé que très peu de séquelles de ce qui aurait pu être une tragédie. Merci de tout cœur à Thomas et Laurie!

Je suis aussi le responsable municipal de l'Association nautique. Tout d'abord, je félicite les avironneurs pour leurs performances exceptionnelles de la saison 2019. Vous êtes notre fierté. J'adresse un merci particulier à Mélanie Dolan, capitaine du Club de canoë-kayak pour tout le temps investi au cours des dernières années. En 2020, Geneviève Gagné et Alexandre Hébert assureront la relève au Club de canoë-kayak et Nicolas Boucher sera le commodore de l'Association nautique. Quel plaisir de pouvoir collaborer avec ces jeunes gens qui ont été eux-mêmes avironneurs à l'époque où je dirigeais notre Club de canoë-kayak. Quelle belle relève! Félicitations!

Je réitère mon soutien aux résidents de mon district et je les remercie de leur confiance. Je remercie aussi ma conjointe qui offre, toujours bénévolement, son aide à la rédaction pour certains documents de la municipalité.

Carole et moi vous souhaitons un joyeux temps des Fêtes et nos meilleurs vœux de Bonheur et Santé pour 2020!

Jean Leclerc

conseiller2@villelacsergent.com

Diane Pinet

Conseillère au district 3

Chères citoyennes, chers citoyens,

Pour ceux qui s'interrogent à savoir si j'aime toujours mes nouvelles fonctions de conseillère à la Ville? La réponse est « OUI ». Je constate, plus que jamais, le travail à accomplir et le dévouement sans bornes des élus. J'ai toujours été entourée de gens (parents, famille, enfants, amis) qui se sont impliqués de différentes façons ici. J'ai joint l'équipe avec beaucoup d'enthousiasme et je suis épatée de constater la grande diversité du bénévolat!



À Lac-Sergent, chaque conseiller se voit attribuer des responsabilités. Mon mandat inclus, entre autres, le volet des loisirs, notamment les activités à la Chapelle et celles s'adressant aux 50 ans +. En ce qui concerne la Chapelle, depuis son acquisition par la Ville, le Diocèse de Québec s'est octroyé le privilège d'y tenir au moins une messe par année. En 2019, nous avons choisi le 14 juillet et, pour la première fois, au cours de la célébration religieuse, nous avons souligné le décès des personnes qui nous ont quittés en 2018. Nous envisageons de poursuivre annuellement cet événement rassembleur et réconfortant pour les personnes endeuillées.

Cette journée fut aussi l'occasion d'inaugurer les jardins communautaires et la forêt nourricière. Soulignons que pour cette première année, quelques dizaines de citoyens du Lac incluant les jeunes du club nautique ont bénéficié d'un lot de jardinage. Vous comprendrez que, l'instigateur du projet Pascal Cothet et, en son absence, son remplaçant Guy Boisvert qui a pris la relève de main de maître, sont très satisfaits du résultat. Je tiens à souligner la collaboration exceptionnelle de Pierre Plante qui a bénévolement déployé tous les efforts nécessaires afin de rétablir l'éclairage extérieur de notre belle Chapelle. Son grand ami Laurent avait tant à cœur ce projet.

Avant de clore le calendrier estival 2019, tous les bénévoles qui ont contribué par leur implication au mieux-être de notre communauté ont été invités à un 6 à 8 festif. Je parle ici de gens de l'Association nautique, du Club de canoë-kayak, du Conseil du Bassin Versant, du Comité de la Chapelle, sans oublier ceux qui ont généreusement donné de leur temps et particulièrement les personnes qui ont participé au début de l'important projet de l'implantation des toiles de jute. Ce fut une belle soirée de reconnaissance!

Un autre volet des loisirs s'adresse aux 50 ans et plus. Depuis les récents travaux du club nautique, nous pouvons maintenant l'utiliser tout au long de l'année. C'est ainsi que nous avons mis sur pied cet automne, une session de 10 cours de mise en forme. Environ 20 personnes viennent se dégourdir chaque jeudi. Bonne nouvelle! Il y aura une session hivernale, vous trouverez les infos à la page 10. Il faut aussi souligner qu'à la fin octobre, nous avons invité les Sergentois à participer à une visite du Parlement. La sortie incluait le transport et le repas au restaurant *Le Parlementaire*. D'après les commentaires reçus, cette activité a été un véritable succès.

Dès janvier 2020, la Ville offrira gratuitement à ses citoyens la salle du club nautique le lundi après-midi pour des activités récréatives. Voyez toute l'information à la page 10. Nous demeurons ouverts à toutes suggestions.

La Ville, soucieuse du mieux-être de ses aînés, a soumis une demande d'adhésion au programme « Municipalité Amie des Aînés au Québec » (MADA). L'objectif du gouvernement, que nous partageons, vise à encourager les aînés à maintenir leur autonomie, tant par leurs actions que leur implication dans la communauté.

L'hiver est arrivé! Profitez du grand air en faisant de la marche, du ski de fond ou de la raquette, si le lac le permet, car l'exercice est excellent pour la santé et appréciez la vie! Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un heureux temps des Fêtes avec vos proches!

Diane Pinet

conseiller3@villelacsergent.com

Stéphane Martin
Conseiller au district 4



Bonjour à tous les citoyens,

Il me fait plaisir de vous offrir mes meilleurs vœux pour la période des Fêtes.

Comme vous avez pu le constater, le conseil municipal a continué à appliquer de manière très efficace son projet de mettre à niveau les installations septiques de tous les résidents de la ville de Lac-Sergent. De nombreuses installations septiques ont déjà été changées et d'autres sont en voie de l'être, notamment dans notre district. Cette grande réalisation nous permet d'envisager la mise en place de plusieurs autres mesures aux fins de protéger notre lac.

Nous avons la ferme intention de nous assurer que les citoyens respectent la législation applicable de même que notre réglementation, tant au niveau de l'accès et de l'utilisation du lac (embarcations, quais, etc.) qu'au niveau environnemental, du zonage, de l'urbanisme et de la sécurité publique et nous entendons en conséquence nous donner les moyens pour le faire dans le futur.

J'ai l'intention de m'impliquer activement avec notre maire dans le nouveau comité visant à faire cheminer une demande de restriction visant l'utilisation des bâtiments (bateaux) auprès de Transport Canada qui pourrait résulter en des mesures encourageantes pour le lac dans le futur.

Par ailleurs, la Ville a continué à améliorer et à réparer son réseau routier, tel que la réfection du chemin de la Montagne de même que l'installation de nouveaux ponceaux sur le chemin Tour-du-Lac Sud et chemin Tour-du-Lac Nord.

Soyez assurés que pour la nouvelle année 2020, le conseil continuera à protéger les intérêts du lac Sergent et à s'assurer que notre milieu de vie demeure sain et agréable pour tous.

Joyeux Noël et bonne année 2020!

Stéphane Martin
conseiller4@villelacsargent.com



Bilan 2019

Voici un bref bilan des réalisations et de la planification des travaux pour la prochaine année :

Environnement

- Plus de 50 % des installations septiques situées sur le territoire de la Ville rencontrent désormais les normes de la réglementation et avec les travaux prévus au printemps, le seuil des 60 % sera franchi. Le programme de mise aux normes des installations septiques ciblera donc le dernier tiers des propriétés qui avaient été identifiées lors du relevé sanitaire de 2011.
- Suite aux démarches entreprises par un groupe de citoyens, la Ville a octroyé un mandat pour la réalisation de plans et devis afin de permettre d'implanter une solution collective pour une vingtaine de résidences situées en zone inondable. Les coûts des études et du projet qui a déjà fait l'objet d'une évaluation préliminaire par le ministère de l'Environnement seront assumés entièrement par les propriétaires ciblés et une décision finale quant à sa réalisation aura lieu l'été prochain pour une implantation en 2021.
- La station de lavage et la nouvelle réglementation pour la mise à l'eau des embarcations ont été finalisées cette année. On planifie des rencontres d'informations pratiques à l'intention des détenteurs de vignette concernant la mise à l'eau des embarcations au printemps 2020.
- Les premiers 2 000 m² de toiles de jute ont été mis en place l'été dernier. En juin 2020, nous planifions finaliser un secteur du lac par la mise en place de 8 000 m² additionnels.
- Un Guide des Bonnes Pratiques, à l'intention des propriétaires, a été conçu cette année. Il sera distribué à l'ensemble des résidents au printemps et sera disponible sur le site Internet de la Ville. Il sera remis à chaque nouvel arrivant par la suite.
- L'analyse du réseau de ruissellement des eaux de surface du réseau routier a été présentée par la CAPSA. La réalisation des correctifs sera échelonnée sur 3 ans et la première phase débutera en 2020.
- Pour la navigation, la mise en place des nouvelles bouées en 2019 a permis d'améliorer la visibilité des zones sensibles et le respect de celles-ci par les utilisateurs d'embarcations à moteur. Suite à une plainte formulée par un citoyen, nous entreprendrons cette année le processus de consultation pour la modification du règlement visant l'utilisation des bâtiments sur le lac Sergent avec Transports Canada. Des bouées surdimensionnées additionnelles seront aussi achetées afin de les standardiser pour l'ensemble du lac.
- En ce qui concerne les différents affichages implantés en 2019, certains seront modifiés et une nouvelle carte de navigation sera implantée au printemps.
- En collaboration avec le Conseil du Bassin Versant et la nouvelle direction de l'APPELS des échantillonnages additionnels seront effectués dans les eaux du lac et de ses tributaires.

Infrastructures municipales

- Le club nautique a fait l'objet de rénovations importantes cette année : les toilettes, les bureaux, la toiture et l'isolation, etc. En plus d'accroître la salubrité des lieux et de répondre aux besoins des usagers, ces améliorations ont déjà permis aux citoyens de l'utiliser, entre autres pour des activités sociales et sportives en-dehors de la période estivale.

- Le parc Notre-Dame-de-la-Paix a été finalisé cet été. En plus de sa forêt nourricière avec ses aires et structures de repos aménagées qui constituent un havre de paix unique pour l'ensemble des citoyens, les jardins communautaires ont été instaurés. Ils permettent d'initier les jeunes du camp de jour au jardinage, et plus d'une quinzaine de citoyens ont pu profiter d'un espace unique pour exercer leur talent de jardinier.
- La Ville supporte deux activités qui se déroulent annuellement au parc, soit :
 - La cérémonie commémorative pour les citoyens nous ayant quittés au cours de la dernière année. Elle se déroule en juillet à la fête de Notre-Dame-de-la-Paix;
 - Le festival « Art et musique », en août, permet aux citoyens de rencontrer nos talentueux artistes locaux qui exposent leurs réalisations.

Plusieurs autres projets sont à l'étude afin d'accroître l'offre artistique au parc.

- Le réseau routier a fait l'objet de plusieurs interventions en 2019:
 - Asphaltage sur les chemins Tour du Lac Nord et Sud ;
 - Réfection du chemin de la Montagne ;
 - Remplacement des ponceaux sur les chemins Tour du Lac Nord et Sud à la hauteur du chemin du Ruisseau. Dans ces 2 cas, l'infrastructure de rue et le pavage seront finalisés au printemps.
- Pour 2020, plusieurs autres interventions sont planifiées :
 - Réfection complète du pont de la décharge sur le chemin Tour du Lac Sud ;
 - Réparation du barrage rendue nécessaire par l'érosion naturelle de l'eau ;
 - Réfection du chemin Baie de l'Île.
- Le réseau d'éclairage des rues a fait l'objet d'un remplacement complet afin d'en améliorer l'efficacité et d'en réduire les coûts d'opérations et son entretien à long terme.
- La Ville a présenté un projet d'implantation d'un emplacement multisports sur les terrains municipaux incluant tennis, basketball et pétanque. Une décision finale est attendue au printemps.

Gestion municipale

Pour la prochaine année, la Ville cible trois améliorations principales :

- Les tests d'eau potable seront offerts à tarif réduit au bureau municipal. En effet, notre association au programme régional de la CAPSA nous permettra d'offrir une légère réduction aux citoyens pour ce service.
- Les processus administratifs : à cet effet, un poste de trésorière adjointe a été créé afin de revoir et simplifier en entier les processus comptables et financiers de la municipalité.
- Le site Internet sera amélioré afin de permettre aux citoyens de transmettre leur demande en ligne.

Nouvelles en bref

Activités sociales libres – les lundis dès janvier

Veillez prendre note qu'à compter du **13 janvier 2020**, la Ville offrira à tous les citoyens qui le désirent la possibilité de se rencontrer et se divertir au club nautique, tous les **lundis de 13h à 16h**. En effet, les gens intéressés à jouer aux cartes, au Scrabble ou d'autres jeux de société seront les bienvenus. Il suffira d'apporter vos jeux et votre bonne humeur.

Il sera également possible d'aménager une section de la salle pour faire du tricot, par exemple ou toute autre activité de ce genre. **Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas de cours mais d'activités sociales pour lesquelles la Ville vous offre gratuitement la grande salle du club nautique à des fins récréatives.**

Afin de mieux planifier ces lundis après-midi, veuillez faire parvenir vos coordonnées à monsieur Jean Leclerc à conseiller2@villelacsergent.com ou à madame Diane Pinet à conseiller3@villelacsergent.com

Nous vous remercions à l'avance de nous communiquer votre intérêt et demeurons ouverts à toutes suggestions.

Cours de mise en forme – session hivernale – les jeudis

Étant donné le succès remporté cet automne et à la demande des citoyens, la Ville offre l'opportunité de vous inscrire à la session hivernale des cours de mise en forme sous la supervision de madame Nadine Gauthier, dès maintenant.

Durée des cours : 10 semaines
Date du début : 16 janvier 2020
Horaire : Jeudi, de 11h à 12h
Lieu : Club nautique
Coût : 60 \$
Matériel requis : Tapis de sol

Si vous êtes intéressé, **vous pouvez vous inscrire** en transmettant vos coordonnées (nom, adresse, téléphone et adresse courriel) **AVANT LE 15 JANVIER 2020** à direction@villelacsergent.com ou par téléphone au **418-875-4854**.

Le paiement devra se faire par **chèque libellé au nom de Ville de Lac-Sergent** ou en argent comptant aux bureaux municipaux avant le début des cours.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec madame Diane Pinet à conseiller3@villelacsergent.com

Au plaisir de vous rencontrer!



Travaux routiers

Dans le cadre des travaux en cours sur les chemins Tour du Lac Nord et Sud, nous rappelons aux citoyens que la réfection de la chaussée affectée par ces travaux se fera uniquement le printemps prochain.

Des panneaux indiquant le début et la fin des aires sans pavages ont été installés. Nous vous conseillons de réduire votre vitesse sur ces portions de route et de faire preuve de prudence lorsque vous y circulez puisque ces surfaces seront plus sensibles aux aléas des températures hivernales et que de nombreux trous pourraient surgir lors des périodes de dégel.

Veuillez prendre note également qu'à partir du mois de mai, Transports Québec procédera à la réfection complète du pont de la décharge sur le chemin Tour du Lac Sud. La circulation sera alors complètement interrompue à cet endroit pour une période minimale de 3 mois.

Mesures d'urgence

Les nombreux incidents vécus par les résidents lors de la panne électrique qui a duré près de 72 heures, au début de novembre dernier, a permis de constater un écart important entre le plan des mesures d'urgence et les attentes de certains citoyens afin d'assurer leur sécurité.

Heureusement pour tous, aucun incident grave n'est survenu lors de cette panne. Les risques liés à ce genre d'événements naturels risquent de s'accroître avec les changements climatiques. La Ville envisage alors de mettre en place certaines propositions afin d'être en mesure de mieux supporter la population et de compléter les services offerts par les premiers répondants.

Parmi les modifications proposées, on note :

- L'installation d'une génératrice au club nautique pour les mesures d'urgence;
- L'ouverture du club nautique lors de pannes électriques de plus de 12 heures afin de d'offrir aux citoyens un endroit de rassemblement chauffé, ouvert le jour et le soir et donnant accès à des services de base (eau, toilettes, café, etc.);
- La mise en place d'une patrouille citoyenne avec le véhicule municipal à toutes les 6 heures afin de valider la sécurité de certains citoyens (plus particulièrement les personnes vivant seules). Ces dernières devront s'inscrire préalablement à un programme de visite proactive en cas de pannes électriques majeures;
- Un processus de communication proactif afin d'informer les citoyens de l'évolution de la situation (courriel, infolettre, site Internet).

D'ici là, les personnes qui désirent s'inscrire afin que leur résidence fasse partie de celles qui seront visitées lors de pannes majeures (plus de 12 heures) doivent faire parvenir leurs coordonnées à admin@villelacsergent.com (un accusé réception leur sera transmis et le service sera temporairement coordonné avec le Service des incendies de Saint-Raymond).

Afin de permettre la mise en place de ce programme, la Ville est à la recherche de citoyens qui seraient intéressés à y participer à titre de bénévoles pour assurer l'ouverture du club nautique ou pour participer à la patrouille citoyenne. Veuillez faire parvenir vos coordonnées en spécifiant votre intérêt à l'adresse courriel mentionnée plus haut. Nous communiquerons avec vous par la suite afin de planifier la formation requise.

Nous vous rappelons qu'il ne faut jamais tenter d'intervenir lors de la chute de fils électriques ou d'arbres sur ceux-ci. Il faut téléphoner immédiatement à Hydro-Québec au 1-800-790-2424, car les pompiers ne peuvent agir sans la présence du personnel d'Hydro-Québec sur les lieux dans de telles situations.

Politique d'intervention sur la vélopiste

Après son adoption en 2018 par les deux MRC, la politique de gestion des interventions à l'intérieur du parc linéaire Jacques-Cartier-Portneuf (Vélopiste) voyait le jour en 2019.

La MRC de Portneuf a reçu 42 demandes de régularisation d'occupation de la part des propriétaires de Lac-Sergent que ce soit pour des quais, des traverses ou des aménagements.

L'ensemble des dossiers a été revu et plus d'une douzaine d'entre eux devraient obtenir une réponse finale de la MRC au début de 2020. Pour les autres demandes (majoritairement les quais et les aménagements permanents) les propriétaires seront contactés par le ministère des Transports du Québec (MTQ) d'ici l'été.

Nous rappelons aux citoyens qu'ils doivent obligatoirement contacter les représentants de la MRC au 418-285-3744, poste 111 avant de procéder à toute intervention incluant l'élagage sur l'emprise appartenant au parc linéaire. La politique peut être consultée en ligne à l'adresse suivante :

<https://portneuf.blob.core.windows.net/media/3445/politique-de-gestion-des-interventions-prljcp.pdf>

Étant donné que certaines situations survenues cette année ont résulté en avis d'infraction émis contre des propriétaires voisins de la Vélopiste, la Ville, en collaboration avec la MRC, s'est engagée à revoir certains processus en place afin de faciliter le traitement des demandes de citoyens et d'assurer une harmonisation entre les règlements du parc linéaire et les nôtres. Nous planifions finaliser cet exercice d'ici la prochaine saison estivale.

Plan directeur de l'eau 2019

2019 aura marqué la première année de la mise en place des actions prévues au Plan directeur de l'eau élaboré par le Conseil du Bassin Versant du Lac Sergent (CBVLS).

Le CBVLS est composé de bénévoles résidant dans le bassin versant du lac qui profitent de l'encadrement des représentants de la CAPSA. Le comité travaille en collaboration avec la Ville pour proposer et mettre en place des actions avec la participation citoyenne dans le but d'assurer un lac en santé pour les générations futures.

Pour 2019, leurs interventions auront permis la réalisation des points suivants :

- Modification par la Ville du règlement sur la mise à l'eau des embarcations;
- Mise en place de la station de lavage pour les embarcations;
- Amélioration des contrôles d'accès au lac dans les secteurs non-surveillés;
- Caractérisation complète de plus de 30 % du fond marin du lac;
- Obtention d'un rapport d'analyse de l'apport des sédiments au lac par le réseau routier et proposition d'un plan de correctifs;
- Amélioration des repères visuels (bouées) pour la protection des rives et zones sensibles du lac;
- Implantation de toiles de jute pour l'éradication du myriophylle à épi dans les secteurs où celui-ci occupe plus de 50 % du fond marin;
- Échantillonnage d'eau des tributaires.

Ces activités sont complémentaires au plan de mise aux normes des installations septiques de la Ville qui, cette année, a franchi le cap de 50 % des installations rendues conformes selon la réglementation du Q-2, r.22.

Le CBVLS tiendra une rencontre publique au printemps afin de présenter le bilan de ses réalisations et son plan d'action pour 2020. Nous tenons à remercier les citoyens qui se sont impliqués dans les diverses activités implantées en 2019 et nous invitons les résidents à répondre en grand nombre à l'invitation qui leur sera faite pour la prochaine saison.

Transports Canada et demande de restrictions à la navigation

Une première rencontre a eu lieu en novembre avec les représentants de Transports Canada concernant la demande de la Ville pour une modification du règlement quant aux restrictions visant l'utilisation des bâtiments (embarcations) sur le lac Sergent.

Cette démarche fait suite à une plainte d'un citoyen qui demandait le retrait des bouées indiquant aux embarcations de réduire leur vitesse en bordure des rives ou dans les endroits où des bancs importants de myriophylle à épi sont présents.

Cette signalisation et son respect par les navigateurs étaient exigés sur une base volontaire par le code de conduite signé par chaque détenteur de permis de mise à l'eau. Suite aux diverses plaintes reçues combinées au fait qu'un ou des citoyens aient décidé de refuser de respecter leur engagement, la Ville a donc présenté une requête afin d'en rendre son application obligatoire. Celle-ci inclut aussi une demande afin de restreindre l'accès au plan d'eau à certains types d'embarcations.

Le processus de demande de restriction prévoit une consultation publique afin de permettre aux utilisateurs de s'exprimer et de proposer l'application de mesures alternatives pour solutionner la problématique; ces dernières pourraient être mises à l'essai dès l'été prochain.

Transports Canada évaluera par la suite la demande de restriction à l'automne 2020. Cette mesure pourrait être appliquée l'année suivante dans le cas où les mesures alternatives ne permettraient pas de solutionner la problématique.

Les citoyens et les détenteurs de permis de mise à l'eau seront tous invités à participer à cette séance de consultation publique qui devrait avoir lieu au début du mois d'avril 2020.

Test d'eau potable

La CAPSA a mis en place un programme d'analyse d'eau potable régional. Les citoyens pourront désormais bénéficier d'une légère baisse de coût en se procurant le matériel d'analyse de l'eau potable aux bureaux municipaux. Les analyses sont effectuées par la firme EnvironeX.

Voici le détail des coûts incluant les taxes :

- Analyse microbiologique de base 44 \$ (réduction de 11 \$)
- Analyse des nitrates/nitrites 26 \$
- Analyse microbiologique de base et nitrates/nitrites 70 \$ (réduction de 2 \$)

Budget municipal 2020

Nous vous invitons à consulter le site de la Ville afin de prendre connaissance des prévisions budgétaires pour l'année prochaine, celles-ci seront disponibles après la séance du conseil du 16 décembre.

Grâce à une saine gestion, la Ville prévoit consacrer près du quart de son budget (environ 350 000 \$) à l'amélioration de l'environnement et des infrastructures municipales tout en maintenant l'augmentation du compte de taxes sous le niveau de l'inflation.

Pour 2020, le taux de taxation de base augmentera de 1 % soit 0.475 \$ par 100 \$ d'évaluation et les taxes de services quant à elles seront ajustées en fonction des augmentations subies par les différents contrats liant la municipalité. La hausse du compte de taxes sera en moyenne de 1.8 % ce qui représente, pour une propriété évaluée à 298 000 \$, un montant de 34 \$.

Selon les données de l'année 2018 publiées par le ministère des Affaires municipales, la Ville de Lac-Sergent demeure une des villes du Québec ayant un taux de taxation globale par 100 \$ d'évaluation parmi les plus bas et ce, avec un endettement presque nul.

Greffe

Envoi du compte de taxes 2020

La distribution des comptes de taxes s'effectuera à compter du 30 janvier 2020. Cette année encore, il vous sera possible de payer en quatre versements :

- ☞ 29 février 2020
- ☞ 15 avril 2020
- ☞ 1^{er} juin 2020
- ☞ 1^{er} septembre 2020

*Pour toute question sur un compte reçu, pour prendre une entente de paiement ou pour toute autre interrogation, communiquer avec moi au 418-875-4854. **Soyez assuré de ma disponibilité à bien vous servir !***

Séances du conseil municipal

Troisième lundi de chaque mois 19h30 Hôtel de ville / Salle du conseil

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi: **9h00 à 16h30** Vendredi: **9h00 à 16h00**

Vous pouvez en tout temps laisser un message sur le répondeur de la Ville, nous vous retournerons votre appel dans les plus brefs délais.

Je vous souhaite à tous, Sergentoises et Sergentois, un heureux et féerique temps des Fêtes et une année 2020 très prospère!

Josée Brouillette

Directrice générale et secrétaire-trésorière

direction@villelacsergent.com

Service de l'urbanisme

L'hiver est déjà à nos portes, voici donc un rappel concernant le stationnement en période hivernale pour faciliter le déneigement des rues de la ville de Lac-Sergent. Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pour la période du 15 novembre au 1^{er} avril et ce, pour améliorer la qualité du déneigement. La Ville se verra autorisée à faire remorquer les véhicules fautifs. Concernant le déneigement des toitures, il est interdit de mettre la neige chez le voisin ou dans la rue. Le but de ce rappel est de faciliter la tâche des déneigeuses afin d'augmenter l'efficacité du déneigement sur tout le territoire de la ville de Lac-Sergent. Merci de votre collaboration!

De plus, il est important de préciser que tout citoyen est responsable de l'entretien de son ponceau d'entrée privée. Pour éviter l'obturation des ponceaux et ainsi contrer les dégâts éventuels, il est primordial de bien le nettoyer de toutes obstructions, car mieux vaut prévenir que guérir.

Info permis

Évitez de mauvaises surprises en vous assurant que vous détenez les autorisations nécessaires avant de débiter vos travaux. L'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation auprès du service d'urbanisme est obligatoire.

Pour toute autre demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'inspecteur municipal au 418-875-4854 poste 1 ou par courriel à l'adresse apparaissant plus bas.

Éric Chamberland

Inspecteur municipal

inspecteur@villelacsargent.com

Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) Rapport du président - 2019

Suite à la préparation et la présentation de l'inspecteur municipal, le **Comité Consultatif d'Urbanisme** est mandaté par le conseil municipal pour donner son avis sur les différentes demandes soumises par les citoyens.

Au cours de la dernière année la valeur des différents permis s'est élevée à 2 700 000 \$, soit une augmentation de plus de 1 000 000 \$ en comparaison avec l'année 2018. Cette augmentation s'explique notamment par la construction de 4 nouvelles résidences et les fosses septiques.

Je remercie encore les membres du comité pour leur temps et leur disponibilité et en leur nom, je vous souhaite une excellente période des Fêtes.

Jean Rochette

Président du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX – CONGÉ DES FÊTES

**Veillez noter que le l'hôtel de ville sera fermé pour la période des Fêtes:
du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020
Au plaisir de vous retrouver le lundi 6 janvier 2020 dès 9h00**



Comité de la Chapelle

Parc Notre-Dame de la Paix

Notre parc est fermé pour l'hiver et la forêt nourricière est bien protégée pour supporter cette période de l'année qui s'annonce longue et enneigée! Les membres du Comité se réuniront au début janvier pour planifier les activités qui seront mises de l'avant en 2020.

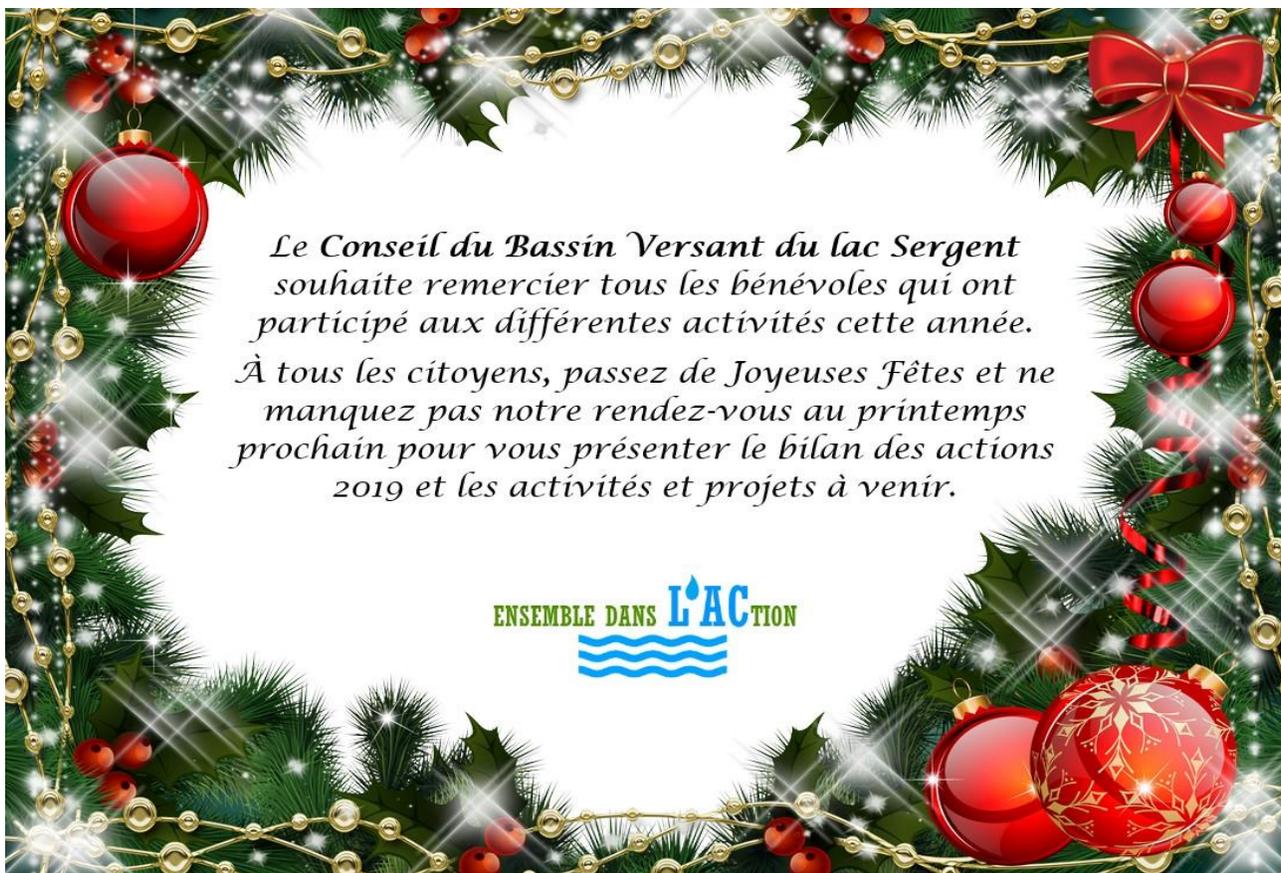
La messe reviendra assurément en juillet et nous réfléchissons à la tenue d'un spectacle de qualité en pleine saison estivale. Nous nous penchons également sur la tenue d'événements culturels et musicaux sporadiques afin d'assurer la pérennité de la Chapelle en concordance avec la vocation du parc.

Nous préparons déjà la prochaine saison des jardins communautaires et je peux vous confirmer qu'ils seront bien utilisés. Nous souhaitons offrir de nouveau au moins un lot pour les jeunes du club nautique puisque l'expérience de cette année a été un franc succès.

Nous remercions très chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à toutes nos corvées avec entrain et efficacité. Merci mille fois pour votre soutien.

Joyeuses Fêtes !

Pascal Cothet
Comité de la Chapelle



Association Pour la Protection de l'Environnement du Lac Sergent (APPELS)

Chers citoyens permettez-moi de me présenter, mon nom est Marcel Michaud, je suis issue d'une famille qui habite au Lac depuis 1930 et avec mes petits enfants qui sont la quatrième génération, j'ai la ferme intention de leur laisser un lac en santé. Afin de poursuivre mon implication pour le lac, étant membre du CA de l'APPELS depuis 2017, j'en ai pris la présidence en août dernier.

L'APPELS a poursuivi ses activités en 2019. Cependant, compte tenu du manque de ressources, elle a dû se limiter à la distribution de 850 arbres et aux prélèvements d'eau dans la fosse du lac pour fins d'analyses. Nous participons de plus au Conseil du Bassin Versant de Lac-Sergent (CBVLS) et avons participé à établir un plan d'action lequel a été déposé cette année. Enfin, nous poursuivons notre implication au Conseil du Bassin Versant de Lac-Sergent.

Depuis 2007, nous participons au programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs » (RSVL) du ministère de l'Environnement et des changements climatiques (MELCC) et effectuons à chaque année 5 prélèvements de mai à septembre au point le plus profond du lac, en plus de mesurer la transparence de l'eau grâce au disque de Secchi et d'effectuer des lectures avec un oxymètre de 0 à 7.5 mètres de profondeur. Les résultats des analyses de 2019 nous parviendront en début d'année 2020 et seront portés sur notre site Web.

Tout récemment, l'APPELS a réalisé l'exercice de mettre en commun toute l'information et les données disponible depuis 2002 : plus de 250 pages d'études, 200 sorties sur le terrain et 1,200 analyses d'eau, qui servent à déterminer l'état trophique du lac. Ces données seront disponibles prochainement sur le site Web de l'APPELS www.appels.ca

Une implication de votre part avec l'APPELS serait très appréciée, nous avons besoin de bénévoles. Vous pouvez également devenir membres au coût annuel de 10.00\$ par famille. Faites-nous part de vos préoccupations ou interrogations en communiquant avec nous par courriel à info@appels.ca

Marcel Michaud
Président



ATTENTION

**ASSUREZ-VOUS DE DÉPOSER UNIQUEMENT
DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS VOTRE
BAC OU CONTENEUR DE RÉCUPÉRATION.**

**CONSULTEZ LE GUIDE PRATIQUE DU TRI
POUR CONNAÎTRE LES MATIÈRES
ACCEPTÉES.**

Visitez
laregieverte.ca



Association nautique

Chers résidentes et résidents de Lac-Sergent,

Ça y est, il fait froid et le lac est maintenant gelé, l'été est bel et bien terminé! Le bruit des jeunes qui s'amuse sur le bord de l'eau par une chaude journée ensoleillée, les canoës et les kayaks que l'on voit au loin à la première heure chaque matin, la compétition régionale pour nos athlètes super entraînés, les soirées de yoga sur l'eau et les soirées au club : souper du commodore, casino et bingo, tous ces beaux moments sont maintenant histoire du passé, mais l'été 2019 au club nautique restera gravé dans notre mémoire comme tous les étés à Lac-Sergent depuis plus de 100 ans.

Ne tombons pas dans la nostalgie car l'année 2020 est à nos portes et l'équipe de directrices et directeurs bénévoles de l'Association nautique est déjà à l'œuvre en vue d'offrir aux jeunes et moins jeunes une autre merveilleuse saison estivale remplie de souvenirs inoubliables.

Toute cette organisation ne serait pas possible sans l'implication et le dévouement d'une armée de bénévoles, le dépassement des jeunes moniteurs et entraîneurs, le support indéfectible de la Ville de Lac-Sergent et vous, chers Sergentois, qui participez en grand nombre aux activités organisées par l'Association nautique.

Je me joins à l'équipe de directrices et directeurs de l'Association nautique de Lac-Sergent pour vous dire du fond du cœur MERCI! Je vous souhaite un excellent temps des Fêtes et une très bonne année 2020!

Nicolas Boucher

Commodore

Et l'équipe de direction :

François-Olivier Verret

Alexandre Hébert

Virginie Dufour

Brigitte Bastien

Simon Turcotte

Geneviève Gagné

Isa David

Liza Racine

Marie-Annick Filiatrault

Sandra Bisotto

N.B. Les inscriptions pour le camp de jour et le canoë-kayak pour la saison 2020 seront ouvertes dès février en ligne sur le site <https://lac-sergent.com/>. Nous vous invitons également à suivre les nouvelles du club sur notre page [facebook](#) : Le club nautique du Lac-Sergent.

Mot du Club de canoë-kayak de Lac-Sergent

Quelle merveilleuse année fut 2019 pour notre Club de canoë-kayak!

Merci à Dame Nature qui a offert un été ensoleillé à nos 64 athlètes! Ils ont pu en profiter pour s'entraîner sur notre magnifique lac! Les efforts de nos 42 jeunes participants du volet compétitif ont été couronnés de plusieurs médailles et leur ont permis d'obtenir la première place aux régates de Lac-Sergent et de Lac-Beauport et la deuxième place à celles de Trois-Rivières.

Nos jeunes nous ont également représentés brillamment aux Championnats provinciaux M14 et moins où ils ont remporté la première place ainsi que trois bannières : Atome Femmes, Atomes Hommes et Femmes ainsi que Pee Wee Femmes. Nos athlètes plus âgés ont participé aux Championnats provinciaux M16 et plus où ils se sont mérités une médaille d'argent.

De plus, cette année 2019 fut spécialement marquée par la sélection de 4 athlètes féminines Midget de Lac-Sergent, Romy Chamberland, Joëlle Côté, Anne-Sophie Lessard et Ruby Stott, pour les Championnats Canadiens à Regina (Saskatchewan) où elles se sont taillé une place aux Finales A de C4 et K4. Bravo les filles!!!

Finallement nous ne pouvons passer sous silence le grand succès de nos athlètes en canoë de guerre (C15), entraînés par Olivier Dorion-Racine et Thomas Chamberland. Ils ont remporté 9 spectaculaires courses cet été!

Un grand merci à tous nos dévoués entraîneurs qui ont su épauler nos jeunes afin de leur permettre ces belles réussites. Leur énergie et leur travail remarquable les auront menés vers la réussite. Merci à Laurie Fréchette, Thomas Chamberland, Olivier Dorion-Racine, William Stephenson, Joëlle Côté, Édouard Thibeault, Audrey de Varennes et Romy Chamberland.

Merci à toute la population de Lac-Sergent pour votre support et vos encouragements. On vous attend nombreux à l'été 2020!

Joyeuses Fêtes et meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Geneviève Gagné - Capitaine

Alexandre Hébert - Co-Capitaine

Lisa Racine - Directrice Technique

Marie-Annick Flittraut - Directrice ressources matérielles et sécurité





Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

CALENDRIER DES COLLECTES LAC SERGENT

2020

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
31 DEC.	1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



MATIÈRES ORGANIQUES



MATIÈRES RECYCLABLES



DÉCHETS



ENCOMBRANTS (GRUS REBUTS)



HERBES ET FEUILLES (SACS DE PLASTIQUE INTERDITS)



SAPINS DE NOËL

TÉL. : 418 876-2714
RRMRP

SANS FRAIS : 1 866 760-2714
LAREGIEVERTE.CA

